

Niort, le 14 mars 2016

Objet : Lancement du programme « Limicoles vulnérables » 2016-2017

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Trois espèces d'oiseaux, l'Œdicnème criard, le Courlis cendré et le Vanneau huppé, fréquentent les zones agricoles de votre commune. Cependant, les pratiques agricoles actuelles conduisent les agriculteurs, souvent sans le savoir, à empêcher la nidification de ces 3 espèces de limicoles et menacent le renouvellement de leur population.

C'est pourquoi, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, association à but non lucratif (loi 1901), spécialisée dans l'observation, l'étude et la protection des oiseaux du département des Deux-Sèvres, a souhaité lancer, avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, du département des Deux-Sèvres et de l'Union Européenne (FEDER), le **programme « Limicoles vulnérables en zones agricoles »** qui se déroulera sur les années 2016 et 2017.

Dans le cadre de ce programme, notre association propose :

- d'**accompagner** les agriculteurs afin de protéger les couples nicheurs existants et de tester des méthodes de protection des nids ;
- de **sensibiliser** le grand public et les exploitants en organisant des formations et des sorties ;
- de **réaliser le suivi des limicoles nicheurs** de mars à juillet sur votre commune.

Votre commune a été sélectionnée car elle abrite plusieurs couples nicheurs. Nous recherchons une participation citoyenne aussi large que possible ; aussi, nous vous invitons à communiquer au sujet notre programme aux habitants de votre commune. Toutes les données seront ensuite consultables sur la base de données en ligne www.nature79.org.

Vous trouverez joint au courrier un flyer de présentation du projet avec les coordonnées des personnes à contacter si vous êtes intéressés.

Veillez recevoir, Madame le Maire, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Christophe Lartigau & Jean-Michel Passerault
Coordinateurs du programme